

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Construisez l'Afrique de demain

En vous préparant à concourir au **master en développement** et rejoindre la **20e promotion** de l'Université Senghor

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes. D'autre part, les dates sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées aux intéressés.

L'Université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain, Opérateur direct de la Francophonie, lance le concours de recrutement de sa 20e promotion au Master en Développement à Alexandrie, Égypte, démarrant en septembre 2025. Ce Master de haut niveau comprend 8 spécialités dont les enseignements sont assurés par des professeurs et experts de tout l'espace francophone¹.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées et reçoivent une attention particulière.

Les spécialités proposées à la rentrée 2025

Département Culture

- Gestion du patrimoine culturel
- Management des entreprises culturelles

Département Management

- Gouvernance et management public
- Management de projets

Département Environnement

- Gestion des aires protégées et de la biodiversité
- Gestion de l'environnement

Département Santé

- Nutrition internationale
- Santé publique internationale

¹ D'autres spécialités sont accessibles en 2e année, en double diplôme ou en mobilité internationale pour les meilleurs étudiants.

Modalités du concours

Peuvent se présenter au concours d'admission de l'Université Senghor, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une **Licence (bac+3)** ou d'un diplôme équivalent ;
- faire état d'une **expérience professionnelle pertinente d'au moins une année** ;
- être âgé de **moins de 36 ans** au 1er septembre 2025 (pour prétendre à une bourse).

Le concours d'admission comprend trois phases successives, chacune éliminatoire :

- phase 1 : dépôt d'un dossier de candidature en ligne et sélection
- phase 2 : épreuve écrite en ligne et sélection
- phase 3 : entretien oral et sélection

1. Le **dossier de candidature** doit être rempli obligatoirement en ligne **avant le 28 février 2025 minuit GMT** et doit comporter les pièces jointes ci-après :

- une photo d'identité (35 x 45 mm ou 1000 x 1285 px) sur fond clair sur laquelle le visage occupe la majeure partie ;
- une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- une copie des diplômes mentionnés ;
- une copie des relevés de notes des diplômes obtenus ;
- un ou plusieurs documents justifiant d'au moins 1 année d'expérience professionnelle pertinente (contrat de travail, attestation d'un employeur ou tout document équivalent) ;
- pour les fonctionnaires, une autorisation de l'employeur à concourir (ou un document attestant que la demande a été faite) ;
- au moins une lettre de recommandation avec les coordonnées complètes du signataire (qualité, institution, courriel, etc.) ;
- une lettre motivation ;
- un CV de 2 pages maximum.

Ces **pièces** jointes devront idéalement comporter votre NOM en majuscules et votre Prénom en minuscules dans leur intitulé, en plus de leur objet.

2. Les candidats sélectionnés à l'issue de l'étape précédente, seront invités à passer une **épreuve écrite** organisée en ligne et après l'acquittement d'un droit d'inscription au concours de **20 000 FCFA** ou **30 euros** selon des modalités qui seront précisées à tous les candidats concernés. Date prévisionnelle de l'épreuve écrite : **8 avril 2025**.

3. Les candidats admis à la deuxième étape seront convoqués à un **entretien oral** avec un représentant de l'Université prévu **entre le 1er et le 31 mai 2025**, durant lequel les originaux ou les copies légalisées des documents déposés en ligne seront à présenter. Cet entretien pourra se faire par visioconférence.

Modalités de prise en charge après recrutement

À l'issue des résultats du concours :

- l'Université offre une **bourse de frais de vie à 120 lauréats dits boursiers** qui devront s'acquitter uniquement des droits d'inscription administrative d'un montant forfaitaire de **400 € par année de Master**.
- Les frais d'inscription des **étudiants égyptiens** sélectionnés s'élèvent à **600 € par année de Master** et ne comprennent ni prise en charge du logement, ni allocation mensuelle, ni

assurance médicale, ni billet de stage. Ils comprennent par contre un repas quotidien durant les périodes de cours.

- l'Université ouvre également 5 places par spécialité (40 au total) à des lauréats placés en liste complémentaire² qui devront s'acquitter des droits d'inscription administrative et des frais de vie pour un montant total de **3700 € par année de Master**. Leur prise en charge sera alors identique à celle des étudiants boursiers.
- Dans le cas où un lauréat non-boursier de l'Université Senghor reçoit **une bourse octroyée par un organisme extérieur** tel que Campus France, le montant dû à l'Université Senghor s'élève à **6700 €** par année de Master. En plus de la prise en charge offerte à tous les étudiants, ce montant couvre le coût de la formation ainsi que l'encadrement direct équivalent à celui accordé aux étudiants boursiers de l'Université.
- Une attention particulière sera accordée à l'équilibre des genres au sein de la promotion à travers le mécanisme d'attribution des bourses.

Résumé des conditions de prise en charge

Boursiers de l'Université Senghor	Non-boursiers indépendants	Boursiers d'un organisme extérieur
400 € / an ³	3700 € / an	6700 €/an
<p>Prise en charge des frais de vie durant la période de scolarité à Alexandrie comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hébergement en chambre individuelle dans le campus universitaire à Borg El-Arab ; - un repas quotidien servi le midi au restaurant universitaire ; - une assurance médicale ; - le transport local entre le Campus à Borg El-Arab et le centre-ville Alexandrie durant les week-ends ; - une allocation mensuelle de subsistance d'un montant de 4000 LE par mois de présence effective à Alexandrie. <p>Contribution à la prise en charge du stage de fin d'études programmé en 2e année de Master :</p> <ul style="list-style-type: none"> - billet A/R entre Alexandrie et le pays de stage et frais de visa afférents (Année 2026-2027) ; - assurance voyage pour la durée du stage (Année 2026-2027). <p>L'Université Senghor ne prend pas en charge les indemnités de stage.</p>		
<p>Les étudiants qui décident de se prendre en charge autrement que prévu par l'Université Senghor ne peuvent prétendre à aucune compensation financière par elle.</p>		
<p>Tous les étudiants doivent assumer leurs frais de voyage aller-retour du pays de résidence à Alexandrie pour chaque année universitaire et éventuellement durant les vacances d'été.</p>		
<p>La prise en charge par l'Université couvre précisément la période allant du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026 au plus tard, au titre de la première année (M1) et, du 7 septembre 2026 au 31 mars 2027, puis du 1er au 30 septembre 2027 au titre de la deuxième année de Master (M2)⁴.</p> <p>Le stage de fin d'étude, d'une durée de 4 à 5 mois, se déroulera entre avril et août 2027, les soutenances et la remise des diplômes entre le 1er et le 30 septembre 2027⁵.</p>		

² en cas de désistement sur la liste principale, le statut de boursier pourra leur être proposé.

³ uniquement boursiers non égyptiens, voir conditions particulières pour les étudiants égyptiens.

⁴ Dates données à titre indicatif.

⁵ Dates données à titre indicatif.

Les candidats boursiers qui se désistent après affichage des résultats d'admission ne peuvent prétendre au remboursement des droits d'inscription administrative forfaitaires de 400 €.

Les candidats non boursiers qui se désistent après enregistrement de leurs droits d'inscription de 3700 €, pourront prétendre au remboursement de cette somme déduction faite des droits d'inscription administrative forfaitaire de 400 €, si leur désistement survient, au plus tard, 15 jours avant la rentrée universitaire. Si le désistement survient entre 15 jours avant la rentrée universitaire et la date de rentrée universitaire, la retenue est de 800 €. Si le désistement survient dans les 30 jours qui suivent la rentrée universitaire, la retenue est de 1300 €. Au-delà de cette durée, l'étudiant ne peut pas prétendre au remboursement des droits d'inscription.

Calendrier prévisionnel de la formation⁶

septembre 2025		octobre 2025		novembre 2025		décembre 2025	
soutenances		cours					
janvier 2026		février 2026		mars 2026		avril 2026	
cours							
mai 2026		juin 2026		juillet - août 2026			
cours							
septembre 2026		octobre 2026		novembre 2026		décembre 2026	
cours							
janvier 2027		février 2027		mars 2027		avril 2027	
cours						stage	
mai 2027		juin 2027		juillet 2027		août 2027	
stage							
septembre 2027							
soutenances							

congé
 rentrée universitaire - cérémonie

Dates à retenir (à titre indicatif)

1er octobre 2025	début de l'année universitaire (M1)
1er juillet - 31 août 2026	vacances universitaires (pas de service de restauration durant cette période)
1er septembre 2026	accueil des étudiants (M2)
6 septembre 2026	début de l'année universitaire (M2)
avril - août 2027	période de stage (durée de 4 à 5 mois)
1er - 23 septembre 2027	soutenances de mémoires et remise des diplômes

⁶ Périodes données à titre indicatif.

Liens d'inscription :

- Département [Culture](#) :
<https://candidature.usenghor.org/details?view=programme&cid=55>
- Département [Environnement](#) :
<https://candidature.usenghor.org/details?view=programme&cid=56>
- Département [Management](#) :
<https://candidature.usenghor.org/details?view=programme&cid=57>
- Département [Santé](#) :
<https://candidature.usenghor.org/details?view=programme&cid=58>

Pour tout renseignement complémentaire :

- consulter tout d'abord [les questions fréquemment posées](#)
- en l'absence de réponse, nous contacter par courriel à l'adresse : concours@usenghor.org
- [calendrier prévisionnel du concours](#)